



## La santé au travail doit être un droit à l'Inspé de Paris-Sorbonne Université

Depuis des mois, la situation se dégrade à l'Inspé de Paris - Sorbonne Université. Des personnels sont en souffrance. Le CHSCT et le CT ont été alertés à plusieurs reprises, des signalements déposés sur les registres Santé au travail. Des syndicats ont rencontré la direction de la Faculté des Lettres pour la prévenir de la dégradation des conditions de travail. La médecine de prévention a récemment alerté le CHSCT et la direction de l'Université : le Dr Setton écrit en date du 30 mars :

*« Je tiens par ce courrier à attirer votre attention et vous faire part de ma préoccupation concernant la situation au sein de l'INSPE Paris sur le plan de la santé au travail.*

*En effet, j'ai reçu en visite médicale à leur demande, ou compte tenu du contexte sanitaire, en visio-consultation ou par entretien téléphonique, plusieurs personnels, essentiellement des enseignant-es, me faisant part à différents degrés d'une dégradation des conditions de travail et d'une souffrance au travail évoluant depuis plusieurs années.*

*Au fil de ces consultations, mes constats cliniques et mon analyse de la situation m'ont permis de penser qu'il y a lieu, d'une part d'améliorer la prévention des risques psycho-sociaux et d'autre part de vous interroger sur l'organisation en place qui les génère, afin de tenter d'y remédier.*

*Je vous rappelle que l'employeur est tenu d'assurer la sécurité mais aussi la santé physique et mentale de ses salarié-es et qu'à ce titre il doit prendre toutes les mesures de prévention et adopter dès qu'il en a connaissance, les mesures propres à faire cesser les situations générant de la souffrance au travail.*

*En tant que médecin du travail et conseillère de l'employeur, je faillirais à mes missions si je ne vous alertais à ce niveau. »*

### Plusieurs facteurs de crise

Cette situation est grave et inquiétante. Elle est, à notre sens, le résultat de plusieurs facteurs qui se cumulent :

- Une « réforme » de la formation des enseignants et des CPE comme des concours mise en œuvre à marche forcée par le ministère, qui va détruire la formation et nos métiers.
- Une application de la « réforme » par la direction de l'Inspé verticale, insuffisamment concertée voire autoritaire sans réelle consultation des personnels, sans le respect des statuts et spécialités disciplinaires des enseignants, sans visibilité et sans les moyens nécessaires.

- Un enseignement et des conditions de travail dégradés avec le distanciel quasi généralisé depuis le 16 mars 2020, sans outils adaptés, sans moyens supplémentaires, sans réelle formation.
- Une gouvernance de l'école qui dysfonctionne, ne gère pas la situation de manière satisfaisante, et amène de nombreux collègues à se demander s' « il y a bien un pilote dans l'avion » .

### **La réponse de l'Université est à ce jour totalement insuffisante.**

Nous avons appris par le CHSCT qu'un cabinet privé de gestion RH va être missionné : Sudperformance ( <http://www.sudperformance.fr> , rien à voir avec le syndicat Sud). Ce cabinet privé est déjà en cours d'intervention pour des problèmes dans le département de géographie de Faculté des Lettres. Un premier rapport de ce cabinet privé tend à psychologiser/individualiser la situation qu'il a eu à examiner, en proposant « coaching », «management bienveillant » et autres sornettes de même acabit.

Nous ne voulons pas d'une commission QVT (qualité de vie au travail), dont les membres sont nommés par la Direction, et qui n'a de compte à rendre à personne. Ces nouvelles structures visent à contourner les instances institutionnelles comme le CHSCT (où les syndicats sont représentés en fonction des résultats aux élections) dans la droite ligne du projet gouvernemental, qui supprime à partir de 2022 ces mêmes CHSCT, sous l'égide du New Public Management.

Le fonctionnement de l'Université doit rester celui d'un service public régulé et transparent.

Le service public de la Formation des enseignant.e.s est en train d'être démantelé. Comme à France Télécom dans les années 2000, cela se traduit par un management de la souffrance. C'est inadmissible.

### **Réagissons**

Nous devons nous rassembler, débattre et nous exprimer collectivement afin de trouver de véritables solutions. La souffrance au travail n'est acceptable pour personne. Il y a urgence à réagir.

## **L'ensemble des organisations syndicales appellent les personnels à se réunir en assemblée générale le jeudi 3 juin de 18h à 20h**

<https://us02web.zoom.us/j/87149861766?pwd=MHVRUFQyaDdIVlBpaHJVZ3J6M3dKZz09>

ID de réunion : 871 4986 1766

Code secret : 874904

**Une réunion en présentiel sera également organisée le mardi 15/06 de 12h à 14h à Molitor (sous réserve de sa possibilité)**

**L'intersyndicale de l'Inspé Paris : CFDT, CGT, FO, FSU, SUD**